

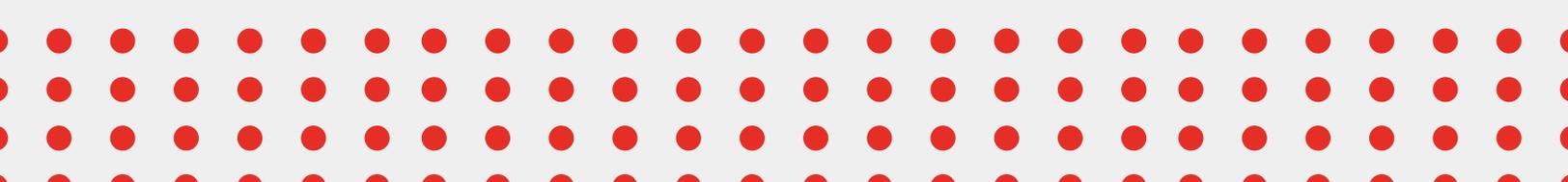
Association canadienne
des **soins de longue durée**



Canadian Association
for **Long Term Care**

Messages clés

Février 2025



Qu'est-ce que l'ACSLD?

L'Association canadienne des soins de longue durée (ACSLD) est le principal défenseur des soins de longue durée de qualité au Canada. Notre association est composée d'associations provinciales membres et d'exploitants de foyers de soins de longue durée représentant tout l'éventail de soins de longue durée au Canada. Nos membres s'engagent à fournir des services de soins centrés sur les résident(e)s aux aînés lorsqu'ils/elles ne peuvent plus vivre de façon autonome.

Principaux défis auxquels est confronté le secteur des soins de longue durée

Deux éléments fondamentaux définissent les soins de longue durée : les personnes compatissantes qui prodiguent les soins et l'environnement dans lequel ces soins sont dispensés. La population canadienne vieillissant à un rythme élevé, la demande de soins de longue durée augmente. On s'attend à ce que d'ici 2035, le Canada ait besoin de 454 000 lits de soins de longue durée¹, soit une augmentation de 129 % par rapport aux 198 000 lits et plus utilisés aujourd'hui².

Avec au moins 21 % de notre population qui devrait être âgée de 65 ans ou plus d'ici 2035, le Canada sera l'un des pays les plus âgés du monde³. L'augmentation du nombre de personnes vivant avec des besoins sociaux et médicaux plus complexes constitue un autre facteur de pression. Pour répondre à ce besoin, il est essentiel que notre main-d'œuvre de la santé et nos logements destinés aux soins de longue durée se développent et s'adaptent au niveau de soins requis par notre population.

Domaines prioritaires

Planification des ressources humaines en santé

Les foyers de soins de longue durée font appel à un large éventail de compétences, qu'il s'agisse de professionnels de la santé comme les médecins, les infirmières et infirmiers et les préposés aux services de soutien à la personne (PSSP), ou de personnel des services administratifs et des services de soutien comme les responsables de la nutrition et les cuisiniers, les responsables des programmes de loisirs et le personnel chargé des services environnementaux.

La grande majorité des foyers de soins de longue durée du Canada sont actuellement en sous-effectif et manquent de personnel spécialisé. Selon Statistique Canada, au troisième trimestre 2024, il y avait 25,315 postes vacants dans les foyers de soins de longue durée et les établissements de soins pour bénéficiaires internes⁴.

¹ https://www.cma.ca/sites/default/files/2018-11/9228_Meeting%20the%20Demand%20for%20Long-Term%20Care%20Beds_RPT.pdf

² <https://www.cihi.ca/fr/combien-y-a-t-il-de-lits-de-soins-de-longue-duree-au-canada>.

³ <https://static1.squarespace.com/static/5c2fa7b03917eed9b5a436d8/t/64da284a18aad449147343f0/1692018764623/Long-term%2BCare%2BPaper%2B3-.pdf>

⁴ <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/cv/recreate.action?pid=1410044201&selectedNodeIds=2D108&checkedLevels=0D1,2D1&refPeriods=20221001,20240701&dimensionLayouts=layout2,layout3,layout3,layout2&vectorDisplay=false>

Le secteur canadien des soins de longue durée a besoin de recruter immédiatement du nouveau personnel et de mettre en place un plan de recrutement à long terme qui garantira la viabilité du secteur. L'ACSLD propose les deux recommandations suivantes pour répondre aux besoins en ressources humaines dans le secteur des soins de longue durée.

1. Veiller à ce que la planification des ressources humaines en santé tienne spécifiquement compte des soins de longue durée et soit intégrée à la planification sectorielle de la main-d'œuvre de la santé qui est en cours avec les organisations et les ministères suivants :

- Santé Canada ;
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ;
- Effectif de la santé Canada ;
- Institut canadien d'information sur la santé ;
- Statistique Canada ; et
- D'autres projets financés par le gouvernement.

La planification de la future main-d'œuvre de la santé est une étape cruciale dans la création d'un secteur de soins de longue durée durable. Une partie de ce processus implique la collecte de données qui tiennent compte des tendances actuelles en matière de santé et de la manière dont la démographie (c'est-à-dire le vieillissement de la population) influencera les tendances au fil du temps, ainsi que la collecte de données sur la main-d'œuvre de la santé actuelle afin de déterminer l'offre et les lacunes existantes. Dans le cadre de ces processus, il est nécessaire de collecter des microdonnées pour déterminer les besoins spécifiques du secteur des soins de longue durée. En l'absence de données spécifiques au secteur, les besoins du système de soins de longue durée restent inconnus et donc insatisfaits.

2. Soutenir un programme national de reconnaissance des titres de compétences pour les professionnels de la santé réglementés afin de leur permettre de se déplacer d'une juridiction à l'autre.

La réglementation des professionnels de la santé varie d'une province et d'un territoire à l'autre, ce qui crée des obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre et à la planification intégrée du personnel de santé⁵. L'ACSLD se réjouit des efforts déployés pour harmoniser les normes réglementaires dans l'ensemble du Canada afin d'atténuer les obstacles et de favoriser la main-d'œuvre dans le domaine des soins de longue durée.

3. Élargir et étendre les programmes d'immigration afin d'accueillir les professionnels de la santé qualifiés qui souhaitent s'installer au Canada de façon permanente pour travailler spécifiquement dans le secteur des soins de longue durée.

⁵ <https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC9467269/>

De nombreuses fonctions dans les foyers de soins de longue durée requièrent des qualifications élevées et l'achèvement de programmes d'enseignement collégial et universitaire. Cela signifie qu'il faudra des années pour pourvoir les postes dans le secteur des soins de longue durée si nous comptons uniquement sur le développement d'une réserve de main-d'œuvre nationale. Les nouveaux programmes pilotes d'immigration annoncés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour les aides de soins à domicile sont un exemple de ce type de programmes⁶.

Ces programmes pilotes remplaceront les anciennes voies d'accès à la résidence permanente pour les soignants. L'ACSLD soutient le recrutement éthique des professionnels de la santé, conformément au Code de pratique mondial de l'OMS pour le recrutement international des personnels de santé. Cela comprend l'égalité sur le lieu de travail des immigrants sexués et racialisés, le soutien à l'utilisation des compétences professionnelles et le soutien à la transition et à l'intégration dans la main-d'œuvre.

4. Inclure les foyers de soins de longue durée dans les possibilités de financement des aides à l'établissement et des ressources afin d'améliorer les taux de rétention et de soutenir les employés nouvellement arrivés et leurs familles.

L'expérience des exploitants de foyers de soins de longue durée en matière d'accueil des nouveaux arrivants au sein de leur main-d'œuvre a permis de mieux comprendre le besoin de mesures de soutien à l'établissement. Bien que ces types de services soient offerts par des organisations spécialisées dans l'aide aux nouveaux arrivants, ils ne sont souvent pas disponibles dans les communautés rurales ou éloignées, ou sont limités dans les zones urbaines en raison de la demande croissante. Par conséquent, de nombreux employeurs du secteur des soins de longue durée soutiennent des activités d'établissement telles que le logement, le transport, le soutien à la reconnaissance des titres de compétences et divers aspects de la formation.

L'aide à l'établissement des nouveaux arrivants est essentielle pour conserver des travailleurs précieux, mais le soutien de ces employeurs est nécessaire et doit s'accompagner d'un financement supplémentaire et de ressources adéquates. Les employeurs du secteur des soins de longue durée doivent pouvoir bénéficier d'un financement pour l'établissement afin de couvrir les dépenses liées à l'employé nouvellement arrivé et, éventuellement, à sa famille, et de faire en sorte que l'immigration soit une option viable pour les foyers de soins de longue durée en matière de recrutement de la main-d'œuvre.

⁶ https://www.cicnews.com/2025/01/canada-announces-launch-date-for-new-permanent-residence-pathways-for-home-care-workers-0150973.html?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=newsletter-20250130#gs.jiv64z.

Investissement dans les infrastructures et planification du développement

Fondamentalement, les foyers de soins de longue durée ne sont rien d'autre que des foyers. La crise du logement au Canada n'a pas épargné ces espaces essentiels. La pénurie ne se limite pas aux foyers qui manquent; elle affecte également la qualité et l'accessibilité des foyers dont nous disposons.

La pénurie de logements destinés aux soins de longue durée est un problème qui ne cesse de s'aggraver à mesure que la population canadienne vieillit. Sans une réflexion et une action délibérées, une grande partie d'une génération entière de Canadiens âgés sera privée des logements et des soins dont elle a besoin. Rien qu'en Ontario, la liste d'attente pour obtenir un lit dans un foyer de soins de longue durée compte 45 000 personnes⁷.

Nous devons également veiller à ce que les foyers que nous possédons actuellement soient modernisés, confortables, de haute qualité et capables de répondre aux normes de sécurité modernes. De nombreux foyers ont été construits il y a plusieurs décennies, à l'époque où le gouvernement fédéral favorisait l'accès au financement par l'intermédiaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Un grand nombre d'entre eux sont devenus obsolètes et ne répondent plus aux normes modernes en matière de prévention et de contrôle des infections, ni aux effets des changements climatiques.

Étant donné que les listes d'attente s'allongent partout au Canada et que notre population devrait vieillir, la construction de foyers de soins de longue durée doit être une priorité. L'ACSLD recommande les solutions suivantes pour le développement de l'infrastructure des foyers de soins de longue durée.

1. La SCHL devrait permettre aux foyers de soins de longue durée de présenter une demande dans le cadre du programme APH Select afin de faciliter l'accès au financement des immobilisations pour les nouvelles constructions et la rénovation des infrastructures existantes et obsolètes des foyers.

Le manque de financement des immobilisations et de programmes de développement pour les soins de longue durée est un défi majeur, car moins de nouveaux foyers sont construits ou rénovés et la liste d'attente pour les soins de longue durée continue de s'allonger. Le fait de permettre aux foyers de soins de longue durée de participer au programme APH Select pourrait faciliter le développement et la rénovation des foyers de soins de longue durée, ce qui permettrait à un plus grand nombre de projets et de travaux d'amélioration de voir le jour et d'aider la population vieillissante du Canada.

2. Offrir un programme de financement spécifique dans le cadre d'un plan national pour le logement, disponible pour le développement de foyers de soins de longue durée.

⁷ <https://www.oltca.com/about-long-term-care/the-data/#:~:text=Waitlists%20for%20long-term%20care%20have%20doubled%20in%202010,over%206%20months%20to%20move%20into%20long-term%20care.>

La crise du logement touche une population vulnérable qui doit être considérée comme faisant partie des besoins essentiels en matière de logement au Canada. Plus précisément, elle devrait être prise en compte dans les politiques de soutien au développement du logement au Canada.

3. Soutenir et élargir les programmes provinciaux et territoriaux d'investissement dans le logement destinés aux foyers de soins de longue durée. Voici quelques exemples de programmes existants :

- Modernisation du modèle de financement ;
- Programme pilote d'accélération de la construction ;
- Programme d'immobilisations pour les soins continus ;
- Programme pilote d'immobilisations pour les soins de longue durée.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux peuvent collaborer avec les foyers de soins de longue durée pour éviter qu'une autre crise du logement ne s'aggrave. Grâce au soutien du gouvernement fédéral aux programmes d'investissement provinciaux et territoriaux existants, les programmes peuvent être adaptés aux besoins particuliers des administrations.

Technologie de l'infrastructure

L'adoption de nouvelles technologies dans un foyer de soins de longue durée est essentielle pour continuer à améliorer les soins et créer des opérations plus efficaces. Toutefois, l'adoption de nouvelles technologies comporte des défis si une planification et un investissement adéquats ne sont pas réalisés en amont. À la base, les soins de longue durée sont longitudinaux, ce qui signifie que les données sont collectées et suivies sur de longues périodes, alors que la plupart des technologies, y compris les dossiers médicaux électroniques (DME), sont conçues pour les soins de courte durée (services d'urgence, soins intensifs, etc.). Outre la complexité des besoins des résident(e)s, l'intégration et l'interopérabilité sont des principes qui sont en fait plus fondamentaux dans la technologie des soins de longue durée que dans d'autres secteurs⁸.

Les soins de longue durée continuent d'être adaptés à l'évolution constante et à la complexité des besoins des résident(e)s en matière de soins de santé et, souvent, le développement des technologies qui pourraient soutenir cette gestion du changement n'est pas conçu d'une manière fonctionnelle de telle sorte que le secteur des soins de longue durée puisse l'adopter. Il existe toute une série de technologies de l'information (TI) susceptibles d'améliorer les résultats dans un établissement de soins de longue durée, notamment les DME, la surveillance de la sécurité des résident(e)s, les dispositifs intelligents pour gérer l'espace physique d'un(e) résident(e) et la communication avec

⁸ <https://www.ctvnews.ca/canada/this-is-what-canada-will-look-like-in-20-years-are-we-ready-for-an-aging-population/1.6652355>.

le personnel (dispositifs à commande vocale ou matériel sans contact), ainsi que l'intelligence artificielle qui peut contribuer à l'amélioration des fonctionnalités des dispositifs.

La technologie peut également rendre les soins plus efficaces dans les foyers de soins de longue durée en améliorant la coordination des soins et les capacités de communication entre les résident(e)s et les membres de l'équipe soignante⁹. Les nouvelles technologies peuvent également améliorer la communication entre les soignants et les membres de la famille des résident(e)s. Bien que les nouvelles technologies aient le potentiel d'améliorer l'efficacité des foyers de soins de longue durée, il est nécessaire de disposer d'un soutien et de ressources suffisants pour la mise en œuvre de ces technologies. En fin de compte, la technologie ne peut pas remplacer le personnel soignant, mais elle peut être un outil de soutien, en particulier pour alléger la charge de travail.

Les technologies qui optimisent les flux de travail, soutiennent l'interopérabilité des renseignements sur les résident(e)s, renforcent la coordination et la programmation des quarts des membres de l'équipe soignante et améliorent la communication entre les membres de l'équipe soignante et les familles, qui est essentielle pour l'avenir. Le processus de soins s'en trouve amélioré et les membres de l'équipe soignante peuvent se concentrer davantage sur les soins aux résident(e)s grâce à de meilleures conditions de travail. Si les nouvelles technologies représentent une excellente opportunité d'améliorer la vie professionnelle des soignants dans les foyers de soins de longue durée, ainsi que les soins prodigués aux résident(e)s, il est important de veiller à ce que ces technologies soient conçues de manière à réduire véritablement la charge de travail des soignants, plutôt que de contribuer à l'épuisement professionnel.

La technologie à elle seule ne résoudra pas tous les défis auxquels est confronté notre secteur des soins de longue durée, mais la technologie, et les outils numériques en particulier, doivent être reconnus comme des éléments clés de la prestation de soins, au même titre que les lits et la dotation en personnel. En plus des défis auxquels le Canada est confronté en matière de TI sur la santé, les soins de longue durée, en particulier, sont souvent ignorés dans la planification et les investissements informatiques fédéraux et provinciaux (qui tendent à être axés sur les soins de courte durée), les laissant toujours plus loin derrière. Des initiatives telles que le projet AMPLIFI¹⁰ en Ontario démontrent l'importance de ce secteur et les progrès qui peuvent être accomplis s'il est considéré comme une priorité.

Alors que le gouvernement fédéral s'intéresse au secteur des soins de longue durée, il est essentiel que les stratégies pancanadiennes en matière de données comprennent mieux les besoins nuancés du secteur des soins de longue durée et, en particulier, les défis rencontrés lors de l'adoption de nouveaux systèmes technologiques, comme nous l'avons expliqué plus haut. Il est également nécessaire d'élaborer des stratégies en matière de TI

⁹ [Emerging Health Technologies in Long-Term Care and Suppliers' Views on Their Potential to Assist and Support the Workforce - PMC](#)

¹⁰ <https://pointclickcare.com/resource/hospital-health-systems-software/ebooks-white-papers/project-amplifi-streamlining-transitions-between-care-institutions-ontario/>

et de données en collaboration avec les résident(e)s, les membres de l'équipe soignante et les exploitants de foyers de soins de longue durée, afin de répondre à leurs besoins et de les intégrer au système de soins de santé dans son ensemble (comme la modernisation et l'accessibilité des DME). Enfin, alors que notre secteur continue à rechercher des investissements pour améliorer l'état des infrastructures, le financement public des infrastructures et de la technologie doit aller de pair. La modernisation et le renouvellement des espaces physiques doivent être effectués avec des conceptions adaptées à l'adoption de nouvelles technologies et des ressources mises à la disposition des foyers de soins de longue durée pour s'assurer qu'ils ont la capacité d'adopter ces technologies.

1. Lorsque des politiques, des réglementations, des normes et des lignes directrices sont élaborées en matière de flux de l'information, d'intelligence artificielle et de cybersécurité, le secteur des soins de longue durée doit être pris en compte et inclus dans les processus décisionnels.